
Programme de Formation

Identifier et réduire les RPS : Responsabilité, Prévention et Actions Concrètes (CSE)

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Les membres de la direction et/ou RH



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les RPS et leurs impacts sur la santé des salariés
- Identifier les situations à risque dans l'organisation du travail
- Connaître les prérogatives et responsabilités du CSE en matière de RPS
- Savoir alerter, analyser et formuler des propositions de prévention
- Être capable de se positionner dans le dialogue social



Description

1. Le lien entre santé et travail
 1. Les RPS : De quoi parlons-nous ?
 2. La définition et les risques reconnus
 3. Les 7 familles de risques (modèle Gollac)
 4. Contraintes, ressources et manifestations
2. Cadre légal et rôle du CSE
 - Obligations de l'employeur en matière de prévention
 - Attributions du CSE et de la CSSCT
 - Savoir repérer une situation à risque, droit d'alerte, enquêtes, recours à l'expertise
 - Articulation avec les autres acteurs (RH, management, SPSTI)
3. Cas concret



Prérequis

Aucun pré-requis



Modalités pédagogiques

- Diffusion d'un powerpoint
- Interactivité avec les stagiaires





Moyens et supports pédagogiques

- Powerpoint
- Documentation mise à disposition sur l'extranet



Modalités d'évaluation et de suivi

Quizz



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs
- Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour faciliter l'accès à l'espace connecté personnel

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc, tablette)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu